



ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

MISSIONS

Accompagner individuellement un adhérent sur une demande précise et précisée lors d'une première rencontre en la présence de la responsable salariée des bénévoles.

COMPETENCES

- Savoir écouter.
- Etre agréable, souriant.
- Savoir adapter sa tenue vestimentaire.
- Savoir demander de l'aide au bureau en cas de difficulté.
- Savoir respecter le cadre défini lors de la première rencontre.

TACHES

Elles peuvent être très variées mais, ne seront jamais des tâches d'auxiliaire de vie.